



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## **FONDS DE LA RÉSILIENCE ARC-EN-CIEL**

Action préventive pour la sécurité au Canada

### **Guide d'application**



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## TABLE OF CONTENTS

<b><u>À PROPOS DU RÉSEAU ENCHANTÉ.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>À PROPOS DU FONDS DE LA RÉSILIENCE ARC-EN-CIEL (FRA).....</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>ORGANISATIONS ET INITIATIVES ÉLIGIBLES.....</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b><u>ORGANISATIONS ET ACTIVITÉS INÉLIGIBLES.....</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b><u>PROCESSUS DE SÉLECTION.....</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTES.....</u></b>	<b><u>9</u></b>
<b><u>COMMENT SOUMETTRE SA DEMANDE.....</u></b>	<b><u>10</u></b>
<b><u>CALENDRIER.....</u></b>	<b><u>11</u></b>
<b><u>INFORMATIONS DE CONTACT ET REMERCIEMENTS.....</u></b>	<b><u>12</u></b>
<b><u>FAQ.....</u></b>	<b><u>13</u></b>



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## À PROPOS DU RÉSEAU ENCHANTÉ

### Mission du réseau Enchanté

Le réseau Enchanté maintient un réseau prospère où nous développons et partageons des programmes, des ressources et des connaissances pour soutenir les communautés 2Spirit et LGBTQ+.

### Vision

Le réseau Enchanté soutient les communautés 2Spirit et LGBTQ+ d'un océan à l'autre pour qu'elles soient durables, dynamiques, intersectionnelles, autochtonisées et culturellement compétentes.

### Valeurs

Consensus établi : veiller à ce que les personnes peuvent s'exprimer et que chaque voix est entendue.

Intergénérationnel : veiller à ce que nous valorisons le lien entre les générations et que nous respectons la contribution de diverses expériences.

Indigénisation : veiller à ce que le savoir et la façon de faire sont respectés et que les efforts de réconciliation font partie du cadre de l'organisation.

Adaptable : veiller à ce que l'organisation est attentive aux besoins en évolution de nos communautés et adaptable aux changements à chaque niveau du gouvernement.

Équitable : veiller à ce que l'organisation affirme les genres et les sexualités et que le travail s'effectue dans un cadre de diversité et d'intersectionnalité.

### Notre cadre de référence

Connexion :

Nous réduisons le travail en silo en réunissant nos membres pour discuter de questions clés, réseauter et partager nos meilleures pratiques.

Soutien :

Nous soutenons nos membres pour qu'ils puissent développer leurs capacités organisationnelles afin de mieux servir les communautés 2SLGBTQI+.

Défense des droits :

Nous nous engageons auprès des bailleurs de fonds, des gouvernements et des intervenants clés pour plaider en faveur des ressources, des politiques publiques et des changements législatifs dont nos membres ont besoin pour servir leurs communautés.

### Initiatives et réalisations antérieures du réseau Enchanté :

[Rapport annuel 2023](#)

[Liste des bénéficiaires 2021](#)



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## À PROPOS DU FONDS DE LA RÉSILIENCE ARC-EN-CIEL (FRA)

Le projet du Fonds de la résilience arc-en-ciel soutiendra les organisations 2SLGBTQI+ à travers le Canada dans la prévention et la réponse aux crimes haineux :

### 1. Soutien financier :

Nous fournirons une aide financière ponctuelle allant de **10 000 à 25 000 dollars par organisation 2SLGBTQI+ bénéficiaire** pour aider au développement des projets et de programmation développés pendant la période de financement (31 mars 2024 - 31 mars 2025) pour prévenir et répondre aux crimes de haine anti-2SLGBTQI+. Ce financement est destiné à donner aux organisations les moyens de lutter contre la discrimination et de créer des possibilités équitables pour les personnes au sein de leurs communautés locales de demander de l'aide.

### 2. Tables rondes sur le partage des connaissances et l'évaluation de l'impact :

Dans le cadre de leur accord de financement, toutes les candidat.e.s retenus devront participer à quatre (4) tables rondes entre avril et décembre 2024, organisées par le réseau Enchanté. Chaque table ronde réunira les bénéficiaires des fonds pour partager des idées, des meilleures pratiques et des recommandations pour lutter contre la haine anti-2SLGBTQI+ dans leurs contextes locaux.

**\*\* Les projets et initiatives visant à éliminer les barrières systémiques en termes d'accès aux services ou à la navigation des systèmes pour les personnes vivant avec un ou plusieurs handicaps, les personnes issues de diverses minorités racisées et religieuses et les populations autochtones seront priorisés. \*\***



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## ORGANISATIONS ET INITIATIVES ÉLIGIBLES

**\*\* Remarque : TOUSTES les candidat.e.s doivent être des organisations membres en règle du réseau Enchanté (2023-24).**

### Principaux objectifs de financement :

- Initiatives et programmes visant à éliminer la haine anti-2SLGBTQI+, y compris les actes de violence, la discrimination, le racisme et les préjugés ;
- des possibilités d'engagement et d'implication de la communauté
- des stratégies à long terme pour sensibiliser et changer les attitudes.

**Tous les projets doivent être axés sur de **NOUVEAUX** programmes, politiques et services visant à lutter contre la haine, le racisme et la discrimination à l'égard des personnes 2SLGBTQI+.**

### Les projets éligibles incluent par exemple:

- Renforcer les capacités organisationnelles
- Élaborer des protocoles de sécurité
- Établir des plans d'intervention en cas d'urgence
- Accroître la capacité des organisations à fournir un soutien en matière de santé mentale.

### Organisations éligibles :

- Organisations et associations 2SLGBTQI+ canadiennes à but non lucratif enregistrées, ou organisations grassroot ayant un mentor organisationnel qui est un organisme à but non lucratif enregistré.
- Organisations autochtones et 2Esprit à but non lucratif desservant la communauté 2SLGBTQI+ au Canada
- Organisations noires et afro-autochtones à but non lucratif desservant la communauté 2SLGBTQI+ au Canada
- Organisations proposant des projets et des initiatives visant à éliminer les barrières systémiques en termes d'accès aux services ou de navigation des systèmes pour les personnes vivant avec un ou plusieurs handicaps, les personnes issues de diverses minorités racisées et religieuses et les peuples autochtones.

### Initiatives éligibles :

- Plan de préparation aux situations d'urgence



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

- Procédures de soutien au personnel
- Infrastructure de sécurité physique
- Formation à la sûreté et à la sécurité
- Développement de nouveaux matériels d'apprentissage, d'outils et de sessions de formation
- Développement de réseaux et de partenariats
- Initiatives en matière de leadership et de bénévolat
- Initiatives de partage des connaissances, telles que réunions, événements et ateliers



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## ORGANISATIONS ET ACTIVITÉS INÉLIGIBLES

**\*\* Remarque : les projets DOIVENT être axés sur de nouvelles initiatives en dehors des activités régulières de l'organisation. \*\***

### Organisations non éligibles :

- Organisations qui ne sont pas membres du réseau Enchanté.
- Les organisations à but lucratif.
- Les organisations grassroot qui n'ont pas de mentor organisationnel qui est un organisme à but non lucratif ou de bienfaisance enregistré.
- Les organisations qui n'offrent pas de programmes et/ou de services directs aux personnes 2SLGBTQI+.
- Les organisations qui n'abordent pas ou n'éliminent pas dans leurs projets et initiatives les obstacles systémiques auxquels se heurtent les personnes vivant avec un ou plusieurs handicaps, les personnes issues de diverses minorités racisées et religieuses et les peuples autochtones.

### Activités/dépenses NON prises en charge par la subvention :

- Activités/programmes/initiatives réalisés au cours des deux dernières années
- Les dépenses de programmation de base telles que
  - les honoraires des membres bénévoles des conseils d'administration ou d'autres organes de direction ;
  - les assemblées générales annuelles ou les réunions régulières du conseil d'administration d'une organisation ou d'une association, y compris les déplacements connexes ;
  - les coûts de la technologie existante ou de l'infrastructure des médias sociaux qui ne sont pas directement liés à la réalisation d'activités dans le cadre de ce projet ;
  - les coûts ou dépenses d'investissement (par exemple, l'achat d'ordinateurs et de tablettes, les dépenses de rénovation) ;
  - les coûts de démarrage et de fonctionnement des organisations ;
  - les coûts associés à la conduite normale ou quotidienne des affaires de l'organisation.
- Activités lucratives ;



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

- Voyages internationaux.





THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## **PROCESSUS DE SÉLECTION**

### **Aperçu du processus d'évaluation :**

Toutes les demandes seront examinées par un comité consultatif composé de représentant.e.s 2SLGBTQI+ de chaque province et territoire.

### **Critères de sélection :**

Outre les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus, la priorité sera accordée aux organisations les plus exposées aux actes de violence et de discrimination, notamment les organisations grassroots, les organisations trans et/ou dirigées par des personnes trans, les organisations noires et/ou dirigées par des personnes noires, les organisations autochtones et/ou dirigées par des personnes autochtones et les organisations desservant des communautés éloignées et rurales.

\*En raison des fonds limités, toutes les demandes ne seront malheureusement pas approuvées. Nous espérons pouvoir rouvrir ce fonds à l'avenir et encourageons les personnes dont la demande n'a pas été approuvée à présenter une nouvelle demande à une date ultérieure. \*



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTES

Nous nous engageons à mettre en place un processus de reddition de comptes accessible, aussi rapide et efficace que possible, conformément aux meilleures pratiques en matière d'octroi de subventions.

### **Description du processus :**

Les candidat.e.s devront inclure dans leur demande le calendrier du projet (dates de début et de fin), les activités, les résultats anticipés, le nombre de participant.e.s et l'engagement estimés, ainsi que le coût prévu du projet. Ce calendrier servira de guide pour le rapport final, car les bénéficiaires devront montrer comment ces objectifs ont été atteints tout au long de la période de financement. Veillez à inclure les outils de collecte de données et de mesure des performances qui vous permettront de mesurer vos résultats et d'en rendre compte.

### **Rapport final :**

Les bénéficiaires devront présenter un rapport final décrivant les activités achevées, l'examen des résultats obtenus, le nombre total de participant.e.s et l'engagement, ainsi que le flux de trésorerie final montrant comment les fonds ont été utilisés.

Ce rapport devra être présenté au plus tard **le 31 juin 2025**.

**\*Toutes les bénéficiaires de fonds recevront des modèles de rapport une fois que l'accord de contribution aura été reçu et signé.**



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## COMMENT SOUMETTRE UNE DEMANDE

### Lignes directrices pour la candidature :

Lorsque vous êtes prêt.e.s à postuler, veuillez soumettre votre candidature à l'aide de notre [formulaire de candidature en ligne](#). Il n'est pas possible de sauvegarder le contenu du formulaire en ligne. Nous vous encourageons donc à télécharger le modèle de demande [sur le site web](#) avant de commencer à remplir ce formulaire.

Veuillez vous assurer que vous remplissez les critères d'éligibilité énumérés aux pages 5 et 6 avant de soumettre votre candidature.

Cette application est disponible en français et en anglais.

### Processus de soumission :

1. Téléchargez le modèle de formulaire de demande fourni.
2. Développez votre candidature sur le modèle fourni.
3. Copiez et collez le contenu dans le formulaire en ligne pour le soumettre.

**\*\* Veuillez noter que le formulaire de demande nécessite une signature électronique de la part de votre signataire autorisé. \*\***

### Date limite :

Toutes les candidatures doivent être soumises avant **le 29 mars 2024 à 23h59 HAE**. Nous n'accepterons aucune candidature tardive.



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## CALENDRIER

★ **Date d'ouverture de la candidature : 4 mars 2024**

★ **Dates des webinaires :**

- **14 mars 2024 (13h à 14h HAE)**
- **21 mars 2024 (13h à 14h HAE)**

★ **Clôture des candidatures : 29 mars 2024 (23h59 HAE)**

★ **Période d'examen : Du 1er au 4 avril 2024**

★ **Date d'attribution de la subvention : 5 avril 2024**

*(Toutes les candidat.e.s seront informé.e.s de leur statut à cette date)*



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## INFORMATIONS DE CONTACT ET REMERCIEMENTS

### Coordonnées du réseau Enchanté :

Appelez-nous au 1(343) 549-5006

ÉCRIVEZ-NOUS à [antihate@enchantenetwork.ca](mailto:antihate@enchantenetwork.ca)

### Reconnaissance du soutien :

Nous tenons à remercier le gouvernement du Canada, et plus particulièrement le ministère du Patrimoine canadien, pour son soutien généreux et sa contribution à ce fonds par l'intermédiaire du Programme d'appui communautaire et d'initiatives en matière de multiculturalisme et d'antiracisme.



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

## FAQ's

### 1. Comment l'"intersectionnalité" sera-t-elle évaluée dans ma candidature ?

Nous donnerons la priorité aux projets dont l'approche de la prévention et de la réponse à la haine envers les 2SLGBTQI+ intègre des moyens de lutter contre le racisme et la discrimination, de promouvoir la compréhension interculturelle et interconfessionnelle et de favoriser des opportunités équitables pour les individus d'accéder à du soutien au sein de leurs communautés locales.

### 2. Puis-je utiliser ces fonds pour des projets en dehors du Canada ?

Non. Seules les organisations et initiatives basées au Canada peuvent prétendre à un financement.

### 3. Quelles sont les priorités ou les préférences en matière de financement pour cette subvention ?

Le Fonds de la résilience arc-en-ciel permettra aux organisations de **prévenir** les crimes haineux contre les personnes 2SLGBTQI+ et d'**répondre**. La priorité sera donnée aux initiatives axées sur l'éducation, la formation et la défense des droits pour lutter contre la haine, le racisme et la discrimination. Les organisations dirigées par des personnes issues de communautés racialisées, ainsi que les organisations dirigées par des personnes trans et basées en milieu rural seront priorisées lors du processus de sélection.

### 4. Qui peut prétendre à cette subvention ?

En raison d'un financement limité, seuls les membres actuels du réseau Enchanté qui remplissent les conditions d'éligibilité énumérées à la page 5 du présent document peuvent prétendre à cette subvention.

### 5. Comment puis-je vérifier que mes cotisations sont à jour ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :  
info@enchantenetwork.ca

### 6. Comment renouveler mon adhésion au réseau Enchanté ?

Veuillez suivre ce [lien](#) pour renouveler votre adhésion.



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

**7. Quels types de projets ou d'activités cette subvention finance-t-elle ?**

Veuillez consulter les pages 5-6 (ci-dessus) pour plus d'informations sur les projets et programmes éligibles.

**8. Existe-t-il des restrictions quant à l'utilisation des fonds de subvention ?**

Les projets doivent se concentrer sur de nouvelles initiatives en dehors des opérations régulières d'une organisation et correspondre aux principaux objectifs de financement énumérés ci-dessus. Les activités menées au cours des deux dernières années ne sont pas éligibles\*\*.

**9. Financez-vous les frais généraux ou seulement les dépenses spécifiques au projet ?**

Seules les dépenses spécifiques au projet seront considérées comme éligibles à un financement.

**10. Quel est le montant du financement disponible ?**

Il s'agit d'une contribution financière unique allant de **10 000 à 25 000** dollars par organisation 2SLGBTQI+ bénéficiaire.

**11. Quel est l'échéancier pour les candidatures ?**

Les candidatures sont ouvertes du **4 mars 2024** au **29 mars 2024 à 23h59 (heure de l'Est)**.

**12. Quand les décisions finales seront-elles prises ?**

Les noms des bénéficiaires seront annoncés d'ici le **5 avril 2024**.

**13. Qui examinera ma demande et quels sont les critères d'évaluation ?**

Le comité de sélection comprendra un.e représentant.e 2SLGBTQI+ de chaque province et territoire.



THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

La priorité sera accordée aux projets qui répondent aux objectifs de financement énumérés ci-dessus, notamment la création de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes visant à éliminer la haine anti-2SLGBTQI+ ; la création d'opportunités d'engagement et de participation communautaires ; et la mise en œuvre de stratégies à long terme visant à sensibiliser et à changer les attitudes.

Les organisations 2SLGBTQI+ qui ciblent également la lutte contre le racisme et desservent les communautés qui sont touchées de manière disproportionnée par la discrimination et la violence seront prioritaires.

**14. Puis-je soumettre plusieurs demandes pour différents projets ou initiatives ?**

Non. Une seule candidature par organisation sera acceptée.

**15. Que faire si mon organisation n'a pas de compte bancaire ?**

Si vous êtes une organisation grassroot et un membre actuel du réseau Enchanté, nous vous encourageons à vous associer à une organisation à but non lucratif ou caritative enregistrée en tant que mentor organisationnel. Vous devrez déclarer le mentor organisationnel dans votre candidature. Voir la question 15.

**16. Pouvons-nous poser notre candidature en partenariat avec une autre organisation ?**

Oui, vous pouvez poser votre candidature avec une autre organisation membre du réseau Enchanté. L'organisation qui réalise les activités du projet sera l'organisation principale sur la demande et sera responsable de la soumission des documents de rapport au nom du projet. Seule l'organisation principale mentionnée dans la demande recevra des fonds du réseau Enchanté. Cet organisme sera ensuite chargé d'allouer ces fonds à l'organisme partenaire.

Dans le cas d'un mentor organisationnel, les fonds seront envoyés au mentor organisationnel au nom de l'organisation principale. L'organisation principale sera responsable de la réalisation des activités du projet et de la soumission des rapports au nom du projet,





THE  
**Enchanté**  
NETWORK

LE  
RÉSEAU  
**Enchanté**

tandis que le mentor organisationnel sera responsable de l'administration des fonds.

**17. Nous avons déjà reçu des fonds du réseau Enchanté dans le passé, pouvons-nous encore solliciter ces fonds ?**

Oui, vous pouvez demander cette subvention.

**18. Si j'ai une question concernant ma candidature, à qui dois-je m'adresser ?**

Veillez envoyer vos questions à [antihate@enchantenetwork.ca](mailto:antihate@enchantenetwork.ca).